

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Smart Good Things Holding SA

Société Anonyme
Au capital de 1 073 232 €
59 avenue Marceau
75116 Paris

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de commissariat aux comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre
29 rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Smart Good Things Holding SA

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la société **Smart Good Things Holding SA**,

Refus de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Smart Good Things Holding** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

En raison de l'importance du point décrit dans la partie « *Fondement du refus de certifier* », nous sommes d'avis que les comptes annuels ne sont pas, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement du refus de certifier

Motivation du refus de certifier

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes qui s'opposent à la certification :

Comme le mentionne la note 2.6 de l'annexe qui décrit les règles et méthodes comptables relatives aux provisions pour risques, la société a comptabilisé des provisions pour risques pour un montant de 17 418 milliers d'euros « *en application du principe de prudence* ». Il ressort de nos travaux que la constitution de certaines de ces provisions, liées à « *des litiges contentieux et précontentieux, dans lesquels la société est impliquée directement ou indirectement* », ne respecte pas les conditions cumulatives définies aux articles 322-1 et 322-2 du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général. Il en résulte une surévaluation des provisions pour risques de 15 800 milliers d'euros au 31 décembre 2024 et, consécutivement, une sous-évaluation de la charge et de la dette d'impôt sur les sociétés de 2 038 milliers d'euros. Les capitaux propres et le résultat net sont en conséquence sous-évalués de 13 762 K€ milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire au point décrit dans la partie « *Fondement du refus de certifier* ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « *Fondement du refus de certifier* ».

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 28 mai 2025

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Pascal Leclerc
Associé

SMART GOOD THINGS HOLDING

Numéro SIRET : **89145831700031**

Code APE : **6420Z**

**59 AVENUE MARCEAU
75016 PARIS**

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	11		11	11	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	13 579	3 450	10 129	13 524	- 3 395
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	257 002	217 000	40 002	50 000	- 9 998
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	10 128 486		10 128 486		10 128 486
Autres immobilisations financières	59 855		59 855	50 000	9 855
TOTAL (I)	10 458 933	220 450	10 238 483	113 535	10 124 948
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	28 059 974	23 345 849	4 714 124	4 970 122	- 255 998
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	236		236		236
. Personnel				97 527	- 97 527
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	967 018		967 018	573 115	393 903
. Autres	18 497 500	17 580 980	916 520	1 023 566	- 107 046
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	6 197 885		6 197 885		6 197 885
Disponibilités	1 213 579		1 213 579	1 920 646	- 707 067
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	8 873		8 873	3 000	5 873
TOTAL (II)	54 945 064	40 926 829	14 018 235	8 587 976	5 430 259
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				58 086	- 58 086
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	65 403 997	41 147 279	24 256 718	8 759 597	15 497 121

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 073 232)	1 073 232	1 258 404	- 185 172
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	50 298 055	50 298 055	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-61 378 358	-1 294 837	-60 083 521
Résultat de l'exercice	8 932 051	-60 268 693	69 200 744
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-1 075 019	-10 007 070	8 932 051
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	17 418 356		17 418 356
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	17 418 356		17 418 356
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles		4 735 981	-4 735 981
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	130 916	7 119 948	-6 989 032
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 726 930	1 572 376	1 154 554
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	63 119	44 886	18 233
. Organismes sociaux	71 051	71 363	- 312
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 185 379		1 185 379
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 710 079	4 482 213	- 772 134
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	15 907	5 154	10 753
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	10 001	734 746	- 724 745
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	7 913 382	18 766 667	-10 853 285
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	24 256 718	8 759 597	15 497 121

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	3 211 471		3 211 471	13 944 585	-10 733 114
Production vendue biens					-76,97
Production vendue services	1 549 670		1 549 670	-1 615 270	3 164 940
Chiffres d'affaires Nets	4 761 141		4 761 141	12 329 315	-7 568 174
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			16 238 687		16 238 687
Autres produits			1 929	2	1 927
Total des produits d'exploitation (I)			21 001 758	12 329 317	8 672 441
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 210 750	13 944 629	-10 733 879
Variation de stock (marchandises)			15 444 100	-15 444 100	30 888 200
Achats de matières premières et autres approvisionnements					200,00
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			4 828 154	16 587 942	-11 759 788
Impôts, taxes et versements assimilés			9 788	13 415	- 3 627
Salaires et traitements			980 730	1 147 021	- 166 291
Charges sociales			392 711	456 481	- 63 770
Dotations aux amortissements sur immobilisations			61 481	58 141	3 340
Dotations aux provisions sur immobilisations					5,74
Dotations aux provisions sur actif circulant			80 759	39 487 691	-39 406 932
Dotations aux provisions pour risques et charges			17 418 356		-99,80
Autres charges			513 422	1 908	17 418 356
Total des charges d'exploitation (II)			42 940 252	56 253 129	-13 312 877
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-21 938 494	-43 923 812	21 985 318
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances			128 486		128 486
Autres intérêts et produits assimilés			214 781	771 879	- 557 098
Reprises sur provisions et transferts de charges			273 645	100 000	-72,17
Différences positives de change					173 645
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					173,64
Total des produits financiers (V)			616 913	871 879	- 254 966
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 153 374	16 742 771	-15 589 397
Intérêts et charges assimilées			1 266 505	471 804	794 701
Différences négatives de change					168,44
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			2 419 879	17 214 576	-14 794 697
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 802 966	-16 342 696	14 539 730
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-23 741 460	-60 266 508	36 525 048

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33 994 385	20 000	33 974 385	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	33 994 385	20 000	33 974 385	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		435	- 435	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	135 495	21 750	113 745	522,97
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	135 495	22 185	113 310	510,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	33 858 890	-2 185	33 861 075	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 185 379		1 185 379	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	55 613 055	13 221 196	42 391 859	320,64
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	46 681 004	73 489 889	-26 808 885	-36,48
RESULTAT NET	8 932 051	-60 268 693	69 200 744	114,82
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS SIGNIFICATIFS

1.1. Activité de la société

Hormis les activités de portefeuille liées à son statut de société holding, la société SMART GOOD THINGS HOLDING (« SGTH », « la Société ») assure la direction et la coordination des activités opérationnelles de l'ensemble de ses filiales, et apporte à celles-ci diverses prestations d'assistance qui leur sont facturées, en particulier en matière juridique, financière et fiscale. La Société est également amenée à signer des contrats cadres pour le compte de ses filiales.

1.2. Faits significatifs de l'exercice

- **Fin des partenariats avec Distribution Casino France (« DCF »)**

Le 22 avril 2024, DCF et la Société ont signé un accord transactionnel mettant fin aux partenariats antérieurement conclus entre elles les 23 décembre 2022 et 29 mars 2023. Le dénouement de ces partenariats s'accompagne de :

- La résiliation de l'ensemble des contrats commerciaux qui avaient été conclus entre DCF et la Société ou ses filiales, dont Smart Good Bevech (SGB),
- La cession de la totalité du stock de produits de parapharmacie et de la générosité par SGTH pour le compte de ses Filiales pour un montant forfaitaire de 2 M€ (hors taxes).

Cet accord prévoit également la sortie du capital de DCF qui détient 3 703 440 actions, soit 14,71% du capital social, à l'issue d'une réduction de capital motivée par des pertes suite à autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire de la Société (« AGE ») du 26 juillet 2024. La réduction de capital a été effectivement constatée le 08 août 2024.

- **Cession de la Société filiale SALVA au groupe mutualiste Garance**

Le 17 mai 2024, la totalité du capital et des droits de vote de Salva a été cédée au groupe mutualiste Garance, spécialiste de l'épargne et de la retraite, pour un montant de 50.000 K€ augmenté d'un complément de prix sur dix ans, étant précisé que SGTH détenait 67,13% du capital et des droits de vote à cette date, et qu'à ce jour elle détient une (01) action.

- **Remboursement des OCA et OBSA 2023**

En juin 2024, les actionnaires souscripteurs d'OCA et d'OBSA détenant une créance en capital de respectivement 4.000 K€ et 7.000 K€ ont été remboursés intégralement.

- **Réduction du capital de la Société**

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance de Smart Good Things Holding, représentant 90,85% des droits de vote, ont approuvé à la majorité des voix exprimées, les résolutions soutenues par le Conseil d'Administration, y compris la réduction du capital social de 185.172 euros par annulation des 3 703 440 actions détenues par DCF (Distribution Casino France), conformément à l'article L. 225-204 du code de commerce (réduction de capital motivée par des pertes). Ils ont également donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser cette réduction de capital dans un délai de trois mois suivant l'Assemblée Générale Mixte et pour constater le nouveau capital social résultant.

Le Conseil d'Administration, réuni le 26 juillet 2024 après l'Assemblée Générale Mixte, a décidé de mettre en œuvre cette réduction de capital de 185.172 euros en annulant les 3 703 440 actions détenues par DCF, et a constaté que le capital social est désormais de 1.073.232 euros, réparti en 21 464 640 actions.

- **Lancement du projet « Le CampUS » à Issy Les Moulineaux**

Le 14 octobre 2024, la Société a annoncé la création prochaine d'un centre de formation au Management et au Leadership basée sur les valeurs du sport dans des espaces exceptionnels d'Issy-les-Moulineaux. Le CampUS Tony Parker a vocation à s'adresser aux cadres et dirigeants des entreprises locales du secteur privé.

- **Remboursement de l'emprunt obligataire convertible en actions Encore Issuance et Asset Segregated**

Souscrit en 2021 à hauteur de 1.300 K€ (1000 obligations d'une valeur nominale de 1.300 €), ces OCA rémunérées au taux de 12% ont été intégralement remboursées le 27 décembre 2024.

- **Opérations de restructuration interne et différentes opérations de liquidation judiciaire**

Par jugement en date du 21 février 2024, le tribunal de commerce de Paris, a ouvert une procédure de redressement judiciaire avec une période d'observation de 6 mois à l'égard de la société Smart Good Bevtch. Cette procédure a été convertie le 22 août 2024 en liquidation judiciaire.

Le tribunal de commerce de Saint Etienne a prononcé le 29 mai 2024, la clôture des opérations de liquidation judiciaire de la société Smart Good Production pour insuffisance d'actifs.

Le tribunal de commerce de Cannes a prononcé le 16 octobre 2024, la clôture des opérations de liquidation judiciaire de la société Maxidélice.

Le 29 octobre 2024, aux termes d'une délibération du conseil d'administration, SGTH a décidé la dissolution anticipée sans liquidation des sociétés : Smart Good Care, Smart Good Connect, Smart Good Upcycling et Smart Good Discovery.

Seuls les actifs et les passifs de la société Smart Good Upcycling ont été intégrés dans les comptes annuels 2024 de la Société, la décision de transmission universelle de patrimoine (TUP) ayant été juridiquement effective et publiée au BODACC en date du 27 novembre 2024.

Concernant les autres sociétés dissoutes, bien que les décisions de TUP aient été prises au cours de l'exercice 2024, leurs effets juridiques (date de fin d'opposition des créanciers suite aux différentes publications) sont intervenus après la clôture, rendant leur intégration comptable non effective pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En conséquence, les comptes 2024 de la Société intègrent uniquement les actifs, passifs, charges et produits de la société Smart Good Upcycling. Les autres TUP seront prises en compte dans les états financiers de l'exercice 2025 à la valeur nette comptable.

- **Acquisitions de titres de participations**

Au cours de l'exercice 2024, la société Smart Good Things Holding a acquis les participations suivantes (création de nouvelles sociétés) :

- 100% du capital de la société par actions simplifiée Smart Wallet pour un montant de 20.000 €, société de régie publicitaire de médias pour la protection par la consommation.
- 100% du capital de la société par actions simplifiée Le Campus # La Régie pour un montant de 20.000 €, société dont l'activité repose sur de la régie commerciale à travers un pôle d'attractivité pionnier, plaçant les valeurs du sport autour de la formation, du business et de la transition.

Au cours de l'exercice 2025, la société Smart Good Things Holding a acquis les participations suivantes (création d'une nouvelle société) :

- 100% du capital de la société à responsabilité limitée, Smart Wallet ITALIE pour un montant de 50.000 €, dont l'activité est celle de régie publicitaire de médias pour la protection par la consommation.

- **Création de l'établissement au Cannet**

Lors de sa réunion du 29 octobre 2024, le Conseil d'administration a pris acte de la déclaration d'un établissement secondaire au Cannet (06). Ce site assure un appui financier et communication pour le déploiement du projet Smart Wallet, notamment en lien avec les opérations menées en Italie.

- **Abandon des créances détenues sur Salva et Salva Courtage**

Faisant suite à la cession de ses participations dans les sociétés Salva et Salva Courtage au groupe mutualiste Garance, Smart Good Things Holding a procédé à l'abandon des créances qu'elle détenait sur ces sociétés au titre de comptes clients et comptes courants d'associé constatées avant ladite cession.

Par conventions en date du 18 décembre 2024, SGTH a renoncé à une créance d'un montant de 1.091 K€ envers la société Salva et une autre d'un montant de 5 K€ consentie à Salva Courtage.

Ces abandons ont été réalisés sans contrepartie en finalisation de l'opération de cession de la société Salva et de sa filiale Salva Courtage. Les soldes des comptes courants et clients enregistrés avant cession ont donc été ramenés à zéro.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

- **Accord de reprise opérationnelle tripartite incluant Garance Retraite, SGTH et Salva**

Le 7 mars 2025, la Société a conclu un accord de reprise opérationnelle avec la société SALVA et Garance Retraite, aux termes desquels il a été convenu la résiliation à compter de cette date des conventions d'exécution et de partenariat (convention de gouvernance, contrat de prestations de services et convention de blocage de compte courant d'associé) signées par les deux sociétés en date du 17 mai 2024.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Cadre général

- **Référentiel comptable**

Le bilan et le compte de résultat de SGTH sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier les Règlements 2014 03 et 2015 05 de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- **Hypothèses et estimations**

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations et hypothèses, qui intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture et les informations disponibles à la date de préparation des états financiers, en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les résultats réels puissent différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Les jugements exercés par la Direction ayant un impact significatif sur les états financiers concernant principalement l'évaluation des titres de participation et des créances liées aux participations et des provisions pour risques.

- **Continuité de l'exploitation**

Les comptes ont été arrêtés sur la base du principe de continuité de l'exploitation. Ce principe est supporté par des prévisions de trésorerie sur 12 mois, reposant sur les perspectives de développement de la Société.

2.2. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais accessoires). Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est enregistrée, du montant de cette différence. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'utilité, laquelle est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels, des valeurs indicatives de transactions sur le capital ou sur les quotes parts de situation nette de ces entités. Lorsque la valeur d'inventaire de la participation est négative, une provision pour dépréciation des créances rattachées (y compris les créances d'exploitation) est enregistrée, à due concurrence, en complément de la dépréciation des titres. En l'absence de garantie donnée, aucune provision n'est constatée pour couvrir les valeurs d'inventaire négatives.

Sauf exception, les titres acquis depuis moins de deux ans ne sont pas dépréciés.

Pour rappel, en 2023, la valeur nette comptable des titres de participation des filiales suivantes a été ramenée à zéro suite à l'arrêt des activités résultant de la fin du partenariat entre SGTH et le groupe Casino : Smart Good Connect, Smart Good Upcycling, Smart Good Care et Smart Good Discovery. L'ensemble des actifs détenus sur la société Smart Good Bevtch a été intégralement déprécié suite à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire convertie en liquidation judiciaire.

En décembre 2024, les titres de Smart Good Upcycling ont été sortis de l'actif au titre de la clôture des opérations de dissolution anticipée sans liquidation. Les titres des sociétés Maxi Délice et Smart Good Production ont été sortis de l'actif de la Société au titre de la clôture des procédures de liquidation judiciaire.

2. 3. Prêts :

La Société a consenti au cours de l'exercice un prêt d'un montant de 10.000 K€ à la société Salva dans le cadre des accords de cession de cette société au groupe Garance. Ce prêt a généré un produit financier de 128 K€ au titre des intérêts courus en 2024. Le remboursement intégral du prêt a été réalisé en mars 2025.

2.4.Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des créances intragroupe est appréciée globalement avec celle des titres de participation selon les règles définies ci-avant.

Au regard de l'évolution de la structure du Groupe et des informations figurant dans les événements de l'exercice 2024, les créances clients et comptes courants détenus par la Société sur les sociétés Smart Good Bevtech, Smart Good Connect, Smart Good Upcycling, Smart Good Care et Smart Good Discovery, et les créances clients et comptes courants détenus par la Société sur les sociétés avant leur cession : Salva et Salva courtage, ont été intégralement dépréciées en lien avec les motifs de dépréciation des titres de participation y afférant, exprimés ci-dessus.

Il en résulte de ce qui précède la comptabilisation d'une dépréciation de 23 346 K€ au titre des créances clients et d'une dépréciation de 17 581 K€ au titre des comptes courants.

2.5.Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2024, les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 6.198 K€. Elles sont principalement composées de comptes à terme et de parts détenues dans un fonds bancaire au sein de la Bred. Ces placements sont évalués à leur valeur d'acquisition, sans ajustement de valeur constaté à la clôture. Aucun risque de perte de valeur n'a été identifié à la date de clôture, ces actifs conservant une liquidité immédiate.

2.6.Provisions pour risques

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a procédé à la constitution d'une provision pour risques à hauteur de 17.418 K€, en application du principe de prudence. Cette dotation couvre l'ensemble des litiges contentieux et précontentieux identifiés, dans lesquels la Société est impliquée directement ou indirectement, notamment dans le cadre des dossiers relatifs à des partenaires contractuels ou anciens salariés, ainsi que dans le cadre des garanties données lors de la cession de participations. Cette provision a été validée par le Conseil d'administration réuni le 16 avril 2025. Elle pourra faire l'objet d'ajustements ou de reprises ultérieures en fonction de l'évolution de ces procédures.

2.7.Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend jusqu'à fin avril 2024 :

- La refacturation aux filiales de prestations de services et de coûts facturés à SGTH dans le cadre de son statut de cocontractant aux côtés de ses filiales dans certains contrats.
- Les flux de marchandises liés à l'activité parapharmacie : SGTH intervient en qualité d'intermédiaire en tant que commissionnaire à la vente et à l'achat pour le compte de DCF et de ses filiales Smart Good Connect, Smart Good Care. A ce titre, les ventes et les achats réalisées par les parapharmacies sont comptabilisées à la fois en ventes de marchandises et en achats de marchandises dans les comptes de SGTH.

La Société a su redéployer ses activités autour des prestations de services, notamment pour ce qui est facturé, à partir de Mai 2024, à la société Salva relativement au développement commercial, management et marketing.

Le chiffre d'affaires lié aux prestations de services est reconnu à l'issue de l'exécution de l'obligation génératrice de profits. Le chiffre d'affaires liée à la vente de marchandises est reconnu sur la base des conditions de transfert de propriété (reconnu dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client).

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1.Engagements hors bilan

• Engagements sociaux

Les engagements sociaux, notamment ceux relatifs aux indemnités de départ à la retraite, ne sont pas significatifs.

• Engagements donnés

Dans le cadre de son projet d’investissement dans la société Payback, la Société s’est engagée à réaliser un apport global maximal de 1 500 000€, sous forme d’avances en compte courant d’associés et/ou de prestations de services, réparties entre deux holdings constituées par les fondateurs de Payback. L’investissement comprend également l’octroi d’une part préférentielle en cas de cession future.

SGTH a consenti à SALVA une avance en compte courant (Prêt financier) de 10 M€, bloquée jusqu’à l’atteinte du point mort (Break even) ou au plus tard trois ans après la cession. Le remboursement a été effectué à l’issue d’un accord de reprise opérationnelles en date du 7 mars 2025.

Dans le cadre de la cession de SALVA, SGTH s’est engagée à garantir Garance Retraite contre tout préjudice lié à des passifs non identifiés ou des inexactitudes constatées après la cession, dans la limite de 10 M€, sauf en cas de dol ou de violation de déclarations fondamentales.

3.2.Consolidation

SGTH n’est pas soumise à l’obligation d’établissement de comptes consolidés. Les comptes de la société ne sont pas non plus intégrés dans un autre ensemble consolidé.

3.3.Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération brute globale des mandataires sociaux, pour l’exercice 2024, s’élève à 300 K€.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Conformément à l’article 832-16 du code de commerce, sont présentées ci-dessous la liste des transactions non conclues aux conditions normales du marché et effectuées entre la société et ses principaux actionnaires, les membres de ses organes d’administration :

Nature des relations avec les parties liées	Parties liées
Conventions d’exécution et de partenariat conclues avec la société : - Convention de gouvernance - Convention de prestations de services - Convention de blocage de compte courant d’associé Accord de reprise opérationnelle. Convention d’abandon de créance	SALVA
Convention d’abandon de créance	SALVA COURTAGE
Convention de compte courant	THE HOME BAR BEVTECH LTD
Conventions d’avances en compte courant	Filiales et participations (sociétés détenues à plus de 10% par SMART GOOD THINGS HOLDING)
Différentes conventions : - Refacturation de frais - Cession de créance en compte courant	VIBERATION INTERNATIONAL
Différentes conventions : - Contrat de prestations de services - Contrat d’intéressement	HOPKINS & HOPKINS
Différentes conventions :	STARTUP STORY

- Contrat de prestations de services - Contrat d'intéressement - Modification de la convention de prestation de services	
Différentes conventions : - Poursuite d'un mandat de gestion - Accord transactionnel	DISTRIBUTION CASINO FRANCE
Différentes conventions : - Protocole d'investissement - Résiliation du contrat de souscription d'obligations à bons de souscription d'actions et conclusion de conventions de comptes courants d'associés	Actionnaires Investisseurs

5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	11		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 579		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	13 579		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	303 270		40 001
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	50 000		10 138 341
TOTAL	353 270		10 178 342
TOTAL GENERAL	366 860		10 178 342

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			11	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			13 579	13 579
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			13 579	13 579
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		86 269	257 002	
Autres titres immobilisés			10 188 341	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		86 269	10 445 343	
TOTAL GENERAL		86 269	10 458 933	13 579

5.2.Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	55	3 395		3 450
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	55	3 395		3 450
TOTAL GENERAL	55	3 395		3 450

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 395				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	3 395				
TOTAL GENERAL	3 395				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	58 086		58 086	
Primes de remboursement obligations				

5.3. Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		17 418 356		17 418 356
TOTAL Provisions		17 418 356		17 418 356
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	253 270 15 444 100 24 059 677 16 664 982	80 759 1 153 374	36 270 15 444 100 794 587 237 375	217 000 23 345 849 17 580 980
TOTAL Dépréciations	56 422 029	1 234 133	16 512 333	41 143 829
TOTAL GENERAL	56 422 029	18 652 489	16 512 333	58 562 185

5.4. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 128 486	10 128 486	
Autres immobilisations financières	59 855		59 855
Clients douteux ou litigieux	27 815 941	27 815 941	
Autres créances clients	244 032	244 032	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	967 018	967 018	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	2 063	2 063	
Groupe et associés	18 495 437	18 495 437	
Débiteurs divers	236	236	
Charges constatées d'avance	8 873	8 873	
TOTAL GENERAL	57 721 941	57 622 086	59 855
Montant des prêts accordés dans l'exercice	10 000 000		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 726 930	2 726 930		
Personnel et comptes rattachés	63 119	63 119		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 051	71 051		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	1 185 379	1 185 379		
- T.V.A	3 710 079	3 710 079		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	15 907	15 907		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	130 916	130 916		
Autres dettes	10 001	10 001		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7 913 382	7 913 382		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 485 981			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

5.6. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	2	257 000	
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 128 486		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	200 4001	27 762 663	
Autres créances		18 495 437	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 800	2 220 000	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		140 916	
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

5.7. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	128 486
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	200 400
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	2 063
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	330 949

5.8. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	309 521
Dettes fiscales et sociales	90 497
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	400 018

5.9. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 873	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	8 873	

5.10. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	25 168 080	0.05
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	3 703 440	0.05
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	21 464 640	0.05

5.11. Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Bons de souscription d'actions	Réserves	Report à nouveau	Résultat net	Capitaux propres
2023	1 258 404	49 127 137	1 170 918		(1 294 837)	(60 268 693)	(10 007 070)
Affectation du résultat N-1					(60 268 693)	60 268 693	
Distribution/ brut versé							
Var. de capital en numéraire et souscrip	(185 172)				185 172		
Résultat						8 932 051	8 932 051
2024	1 073 232	49 127 137	1 170 918		(61 378 358)	8 932 051	(1 075 018)

5.12. Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	65 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	65 000

5.13. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5.92	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	5.92	

5.14. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Smart good Bevtch (1)	67 000		100	67 000	0	15 283 335				
Smart good Connect	50 000	-3 472 928	100	50 000	0	1 385 325		154 105	-936 076	
Smart Good Care	50 000	-8 559 107	100	50 000	0			2 904 079	-223 785	
Smart good Discovery	50 000	-3 618 021	100	50 000	0	454 211		116 463	-168 776	
Le campus La Régie (2)	20 000	-	100	20 000	20 000	605 860				
Smart Wallet (2)	20 000	-	100	20 000	20 000					

Aucun dividende n'a été distribué par les filiales au cours de l'exercice.

- (1) *Les comptes annuels des entités n'ont pas encore été arrêtés. Les données de Smart Good Bevtch (société en LJ) correspondent aux données de l'exercice 2023.*
- (2) *Les sociétés Smart Wallet et Le Campus La Régie clôturent leurs premiers comptes annuels le 31 décembre 2025.*